



Conseil municipal du 19 décembre 2022

Délibération n° 118-22

Objet : Demande de subvention à la Communauté de Communes du Pays Mornantais pour les animations culturelles Festiv'été 2023

Date de convocation : 13/12/2022

Présidence : Renaud PFEFFER - Maire

Secrétaire élu : Véronique ZIMMERMANN

Membres présents : Renaud PFEFFER - Pascale CHAPOT – Dorothee RODRIGUES - Patrick BERRET - Pascale DANIEL - Jean-François FONTROBERT - Virginie PRIVAS-BREAUTE- Gaël DOUARD – Jean-Marc MACHON - Dominique HAZOUARD - Véronique MERLE - Anne-Catherine VALETTE - Julie GUINAND-BOIRON - Sophie PIVOT - Sébastien PONCET – Alain DUTEL - Véronique ZIMMERMANN - Serge CAFIERO – Anne-Laurence OLTRA - Patricia BONNET-GONNET - Christian CECILLON – Raphaëlle GUERIAUD - Anne BLANCHET – Fatira RULLIERE - Laure PIQUERAS

Membres excusés et représentés :

Loïc BIOT a donné pouvoir à Gaël DOUARD

Jocelyne TACCHINI a donné pouvoir à Renaud PFEFFER

Dylan MAYOR a donné pouvoir à Pascale CHAPOT

Arnaud BREJOT a donné pouvoir à Sophie PIVOT

Membres absents :

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 29

I. LE CONTEXTE

Dans le cadre de sa politique culturelle qui vise à amener la culture au plus près des habitants, la ville de Mornant a souhaité lancer en 2022 un évènement estival "Festiv'été" regroupant 6 soirées à thématique culturelle.

En 2022, la musique était à l'honneur avec des ambiances aussi variées que chanson française, rock, accordéon... Des prestations de qualité avec des intervenants professionnels pour la plupart.

Des rassemblements festifs et chaleureux qui ont ravi les Mornantais, mais également un public venu nombreux des autres communes du territoire.

En 2023, l'objectif est de renouveler cette opération en proposant une programmation plus variée avec du théâtre, du one man show, des concerts par exemple.

Sur les 6 dates de l'été 2023, de fin juin à fin août, il est attendu un public de 1 200 personnes.

II. LA PROPOSITION

Il est proposé de solliciter le service culturel de la Communauté de Communes du Pays Mornantais pour une demande de subvention :

Projet	Montant Manifestation	Montant de la subvention sollicitée
Festivété 2023	8 900 €	4 500 €

La commission *Services à la Population*, réunie le 05 décembre 2022, a émis un avis favorable à l'unanimité des membres présents sur ce dossier.

III. LA DÉCISION

Oùï l'exposé de Virginie PRIVAS-BREAUTE,
Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DE **VALIDER** le principe de demande de subventions à la COPAMO pour l'organisation de l'évènement Festiv'été 2023 pour un montant de 4500 €,
- DE **DÉPOSER** le dossier de demande de subventions,
- D'**AUTORISER** le Maire ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier permettant d'obtenir cette aide de la COPAMO.

Mornant, le 19 décembre 2022

Le Maire,

Renald PEFFER

